



Cellule Administrative
22, rue de Mesly
94000 – Créteil

Tél : 01 49 80 88 48

Courriel: info@groupement-entraide.com
Site : www.groupement-entraide.com

Demande d'inscription



Année 2024

Vous êtes au quotient C ?
Inscription en ligne possible sur
www.groupement-entraide.com

A REMPLIR PAR L'ADHERENT
et à retourner à la Cellule Administrative du
Groupement d'Entraide - Ville de Créteil
avant le 15 décembre 2023 OBLIGATOIREMENT
(après cette date aucune demande ne sera prise en compte)

Ne pas découper - merci

ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'UNE INSCRIPTION CHÈQUE-VACANCES 2024
Cadre réservé à la Cellule Administrative du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil

Arrivé le : _____ numéro : _____ / 2024 / ANCV

QUOTIENT FAMILIAL 2024 : _____

Pondération du Groupement d'Entraide 2024 : _____ Euros

Total épargne demandée pour 2024 : _____ Euros

Fait à Créteil, le _____

Cacher du Groupement d'Entraide

Vérifiez sur votre bulletin de salaire de janvier que le prélèvement est bien effectué.

Ne pas découper - merci

A REMPLIR PAR L'ADHERENT
et à retourner à la Cellule Administrative
du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil
avant le 15 décembre 2023 OBLIGATOIREMENT

(après cette date aucune demande ne sera prise en compte)

NOM : _____

Prénom : _____

Employeur : _____

email: _____

Souscrit au système des chèques-vacances A.N.C.V. mis en place par le Groupement d'Entraide - Ville de Créteil pour l'année 2024 et autorise mon employeur à prélever sur mes salaires de janvier à octobre :

- ◆ 10 € par mois X 10 mois = 100 € d'épargne (1)
- ◆ 20 € par mois X 10 mois = 200 € d'épargne (1)
- ◆ 30 € par mois X 10 mois = 300 € d'épargne (1)
- ◆ 40 € par mois X 10 mois = 400 € d'épargne (1)
- ◆ 50 € par mois X 10 mois = 500 € d'épargne (1)

(1) - RAYER LES QUATRES LIGNES QUE VOUS NE VOULEZ PAS.

Je fournis les photocopies indiquées au verso pour le calcul du quotient familial 2024 du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil (sans photocopie = quotient C).

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire :

Faites calculer votre quotient familial par internet
en remplissant le questionnaire sur notre site :
www.groupement-entraide.com

Le chèque-vacances A.N.C.V. (Agence Nationale des Chèques-Vacances)

Le chèque-vacances a été créé pour permettre au plus grand nombre, particulièrement ceux qui disposent des revenus les plus modestes, de partir en vacances et d'accéder à un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

Ce titre de paiement se présente en coupures de 10, 20, 25 et 50 €. Il est valable deux ans après l'année d'émission et est utilisable par le titulaire, son conjoint, ses ascendants et enfants à charge fiscalement.

Vous pouvez l'utiliser en France, et dans les Dom-Tom, chez les professionnels du tourisme, du voyage, de la restauration, des loisirs et de la culture qui ont signé une convention avec l'A.N.C.V.

Aujourd'hui plus de 170 000 d'entre eux sont agréés et peuvent vous accueillir.

Pour plus de renseignement sur les chèques-vacances : <http://www.ancv.fr>

ATTENTION

Les chèques-vacances ne peuvent en aucun cas être utilisés pour régler des biens de consommation mais uniquement des prestations de service.

Les chèques-vacances sont sous votre entière responsabilité en cas de perte ou de vol. Vous devez en prendre le même soin que de l'argent liquide.

La distribution de ces chèques vacances A.N.C.V. s'effectuera en décembre 2024

LE CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL 2024

Afin que la cellule administrative du GE-VC calcule votre quotient familial, vous devez **OBLIGATOIREMENT** joindre la photocopie de votre **avis d'imposition 2023** sur les revenus **2022**.

Les vôtres et celui de votre conjoint (marié ou non marié), ou tout autre justificatif de revenus suivant les cas (statuts fiscaux spéciaux, etc...).

ATTENTION

Le calcul du quotient familial se fait obligatoirement d'après les ressources fiscales du couple.

Dans tous les cas, un accusé de réception vous sera retourné par nos services. Il vous indiquera votre quotient et la pondération du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Faites calculer votre quotient familial par internet en remplissant le questionnaire sur notre site : www.groupement-entraide.com.

Le quotient familial s'obtient en divisant par 12 le revenu imposable figurant sur le dernier avis d'imposition avant déduction ou abattement spécial de 10% (tous les revenus d'une famille sont pris en compte).

Le résultat obtenu est ensuite divisé par le nombre de personnes composant le foyer et figurant sur cet avis d'imposition. Chaque personne compte pour une part.

Quotient familial Locations familiales et Chèques-Vacances A.N.C.V.

de 0 € à 599 €	Quotient A
de 600 € à 1.499 €	Quotient B
à partir de 1.500 €	Quotient C

**Si vous ne fournissez pas
la photocopie de vos ressources,
vous serez considéré(e) au quotient C.**

La proposition du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil pour l'année 2024

Le Conseil d'Administration du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil vous propose 5 épargnes différentes : **100 € / 200 € / 300 € / 400 € ou 500 €**.

L'épargne est de la même durée pour tous les adhérents (de Janvier en Octobre) sans possibilité de prendre cette prestation en cours d'année.

- ◆ 10 X 10 € de janvier en octobre 2024
- ◆ 10 X 20 € de janvier en octobre 2024
- ◆ 10 X 30 € de janvier en octobre 2024
- ◆ 10 X 40 € de janvier en octobre 2024
- ◆ 10 X 50 € de janvier en octobre 2024

Pondération 2024

Nous apporterons la participation financière suivante (qui sera ajoutée à votre épargne) :

Quotient A : 95 €
Quotient B : 85 €
Quotient C : 75 €

Exemple : si vous êtes au quotient familial B vous percevrez :

1. Pour une épargne de 10 X 10 € : 185 €
2. Pour une épargne de 10 X 20 € : 285 €
3. Pour une épargne de 10 X 30 € : 385 €
4. Pour une épargne de 10 X 40 € : 485 €
5. Pour une épargne de 10 X 50 € : 585 €

Suivant nos prestataires, nous acceptons le règlement des locations familiales et des colonies de vacances par chèques vacances A.N.C.V.

**Si vous n'indiquez pas
un montant d'épargne
vous bénéficierez d'office de
l'épargne la plus basse soit 100 €.**